



PAR COURRIEL

Le 3 septembre 2025

DEMANDEUR

V/Réf. : EN2508-1460JPB

N/Réf. : 202508-49

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 20 août 2025.

Les documents visés par votre demande d'accès à l'information font l'objet d'une publication ou d'une diffusion au sens de l'article 13 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous les trouverez à l'adresse Web suivante :

[SIGÉOM | Système d'information géominière | Carte interactive](#)

Veuillez noter que chaque élément de la carte est interrogeable. Il vous suffit de cliquer sur le sablier, puis sur le numéro d'échantillon ainsi que sur les documents de références affichés en bleu.

En cas de difficulté lors de la consultation des documents, n'hésitez pas à joindre M^{me} Julie Gagné à julie.gagne@mern.gouv.qc.ca.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérout-Lemay

p. j. : 2